

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 7 juillet 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Mouna Mcharek, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Les membres du Bureau ont poursuivi leurs discussions sur les préparatifs de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, prévue du 18 au 22 juillet 2022, ainsi que sur d'éventuels travaux intersessions avant la troisième réunion de l'organe en décembre 2022.

1. Consultations régionales

- Les membres du Bureau originaires de la Région des Amériques, de la Région européenne et de la Région de la Méditerranée orientale ont fait le point des consultations tenues avec leurs Régions respectives sur l'avancement du processus de l'organe intergouvernemental de négociation, ont exposé brièvement les attentes des États Membres concernant la poursuite des travaux et certains grands sujets, et ont indiqué quels pourraient être certains des résultats de la deuxième réunion de l'organe. Le Secrétariat et le Coprésident de l'organe intergouvernemental de négociation ont également indiqué ce qu'il était ressorti de leur participation aux consultations avec la Région de la Méditerranée orientale. Il a été noté que d'autres Régions devaient tenir des consultations à une date ultérieure et que les membres du Bureau de chacune d'entre elles communiqueraient les résultats de ces consultations selon qu'il conviendra.
- De plus, le Bureau a pris note des dernières informations sur le calendrier des séances d'information que les coprésidents de l'organe intergouvernemental de négociation animeront lors des prochaines réunions des comités régionaux.

2. Travaux de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation

- Les membres du Bureau ont étudié les scénarios possibles pour la conduite et les travaux de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, les résultats escomptés de la réunion et la manière dont le Bureau pourrait orienter les discussions et garantir l'inclusion.
- Le Bureau a noté que le document d'information sur l'identification de la disposition de la Constitution de l'OMS en vertu de laquelle l'instrument devrait être adopté serait d'une aide précieuse pour orienter le débat attendu, de même que l'exposé présenté par le Secrétariat sur les questions juridiques et constitutionnelles connexes.
- Le Bureau a également remercié le Secrétariat de ses communications orales et de ses explications supplémentaires et a demandé que toutes les informations ainsi fournies soient présentées dans un projet de livre blanc avant la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, afin d'informer les États Membres avant la tenue de cette réunion.
- Les membres du Bureau ont également examiné le programme de travail de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation et les options les plus productives pour répartir et organiser le temps disponible entre les deux questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la réunion, en tenant dûment compte des résultats de la réunion, comme convenu lors de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé.

3. Processus intersessions avant la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation

- Le Bureau est convenu de la nécessité de définir clairement un processus intersessions en perspective de la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation. Il a été noté que ce processus pourrait comprendre d'éventuels sous-groupes ainsi que des contributions écrites des États Membres. Le Bureau s'est entendu sur la nécessité de tenir compte d'autres processus intergouvernementaux en cours et a prié le Secrétariat de faire des suggestions sur la manière d'orienter les travaux intersessions.

4. Stratégie de communication pour contrer les informations fausses et trompeuses sur le processus d'élaboration de l'instrument relatif aux pandémies

- Le Bureau a invité le Secrétariat à faire régulièrement le point sur les problèmes émergents auxquels le Bureau doit prêter attention s'agissant de contrer les informations fausses et trompeuses.

= = =